

Aubaud

Maintenue de noblesse (juillet 1669)

Très résumée, cette copie conservée à la Bibliothèque nationale de France est la seule qui nous reste de l'arrêt de maintenue de noblesse du 12 juillet 1669 maintenant René, Pierre et Jean Aubaud, sieurs du Verger, de la Commerière et de la Morandaie, dans leur qualité d'écuyers.

Du 12^e juillet 1669, titre d'Aubaud du Perron

Arrest des commissaires de Bretagne, deputed pour la réformation des nobles dans ladite province, rendue à Rennes, le 12^e de juillet de l'an 1669, par lequel il declarent nobles et issus d'extraction noble René Aubaud, ecuyer, s^r du Verger, demeurant dans la maison du Bois Durand, paroisse de Saint-Uniac, evesché de Dol, ressort de Rennes ; Pierre Aubaud, s^r de la Commérière, demeurant dans sa maison de la Courbe, paroisse d'Iffendicq, eveché de Saint-Malo et ressort de Rennes ; et Jean Aubaud, ecuyer, s^r de la Morandaie, demeurant dans la maison de la Villeneuve, paroisse de Plélan, evesché de Saint-Malo et mesme ressort de Rennes, ils leur permet de prendre la qualité [folio 181v] d'ecuyer et ils les maintiennent dans la possession d'avoir des armoiries timbrées et dans tous les privilèges des nobles en conséquence des titres qu'ils avoient produits pour justifier qu'ils étoient issus de Bertrand Aubaud et de demoiselle Guillemette de Bourgneuf, que ledit Bertrand fut père de François Aubaud, ecuyer, qui eut de demoiselle Bertranne Labé, Pierre Aubaud, ecuyer, que ledit Pierre eut pour fils de demoiselle Julienne Cheville, sa femme, Jean Aubaud, qui epousa demoiselle Perrine Le Vayer, qui eut de ce mariage Louis Aubaud, ecuyer, s^r du Perron, son fils aîné et heritier principal et noble, et lesdits René Aubaud, s^r du Verger, et Pierre Aubaud, s^r de la Commerière, père dudit s^r de la Morandaie, lesquels titres étaient entre les mains de Pierre Chevré, ecuyer, s^r du Boiscolélan, [folio 182] tuteur des enfans mineurs dudit feu Louis Aubaud, aîné de la maison, etc.

Cet arret signé Malescot.



■ Source : Bibliothèque nationale de France, département des Manuscrits, Français 30267 (Carrés de d'Hozier 38), fo 181.

■ Transcription : **Loïc Chermat** en novembre 2022.

■ Publication : www.tudchentil.org, mars 2023.